

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vendredi 15 décembre, à 16 H 50, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé, en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale – séance clôturée à 19 H 55.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Michel TAMAYA – Alain ARMAND – Paul HOARAU – Françoise MOLLARD – Yasmina HATIA (arrivée à 17 H 15 / Rapport n° 95/6-02) – Ibrahim PATEL – Jacques SIOU – Dominique RIVIERE – Gilbert GERARD – Yasmine MOUNIER – Murielle GAULT – René LAI-HONG-TING (arrivé à 17 H 01 / présentation du nouveau Secrétaire Général) – Martine SUEUR – Nicole CHAUVET – Monique ROYE – Marc SECRET – Emmanuel HOARAU – Patrick VISTICOT – Firmin LACPATIA – Russel HOAREAU – André BOURGIN – Ismaël SAFLA – Brice PAUVREZE (arrivé à 17 H 16 / Rapport n° 95/6-02) – Abdoola PANSBHAYA – Catherine GIANANTE – Edith NALEM – Gilbert DUBOIS – Daniel CADET – Florian BAILLIF – Alain ZANEGUY – Marius RAMASSAMY – Dominique DAMBREVILLE – Jean IVOULA (arrivé à 17 H 25 / Rapport n° 95/6-05) – Jean-Claude FIDJI – Jean-François HOAREAU – Christian PROMI – Erick EGOLFF – Martine MORISSE – Alex JUNOT – Ibrahim DINDAR – Albert LEBON (arrivé à 17 H 27 / Rapport n° 95/6-07) – Pierre DUPUY – Christian ALBANY.

ETAIENT REPRESENTES

Mickaël NATIVEL.....par Alain ARMAND
Joëlle GUIARD.....par Yasmina HATIA
Ibrahim PATEL..... du Rapport n° 95/6-13 au Rapport n° 95/6-50-par Edith NALEM
Dominique RIVIERE...du Rapport n° 95/6-19 au Rapport n° 95/6-50-...par René LAI-HONG-TING
Marie Monique ORPHE.....par Jean IVOULA
René-Paul VICTORIA.....du Rapport n° 95/6-07 au Rapport n° 95/6-10-.....par Albert LEBON
Jean CHATEL.....par Christian ALBANY
Albert LEBON.....du Rapport n° 95/6-10 au Rapport n° 95/6-50-.....par Pierre DUPUY
Jean-Jacques MOREL.....par Alex JUNOT

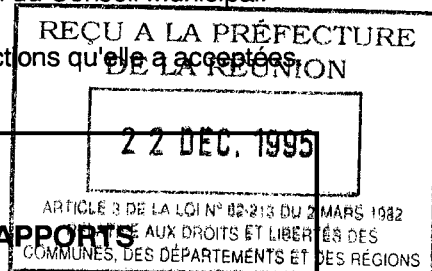
NOTA

Le Maire certifie
que le compte rendu
de la présente séance
a été affiché à la porte
de l'Hôtel de Ville
de Saint-Denis
le 22 DEC. 1995
et que le nombre
de Conseillers Muni-
cipaux présents a été
de 43 sur 55.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Murielle GAULT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Alain ZANEGUY n'a pas pris part au vote du Rapport n° 95/6-13.

ONT QUITTE LA SALLE PENDANT L'EXAMEN DES RAPPORTS

Albert LEBON –Rapport n° 95/6-10 / 17 H 35 / procuration à Pierre DUPUY.
Ibrahim PATEL –Rapport n° 95/6-13 / 17 H 45 / procuration à Edith NALEM.
Dominique RIVIERE –Rapport n° 95/6-19 / 18 H 14 / procuration à René LAI-HONG-TING.



LE MAIRE
Michel TAMAYA